

Décision

Générale

colonial

Décision n° 2133 15/12/1947

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 décembre 1947

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1947

Date du numéro
31 décembre 1947

TEXTE INTÉGRAL

Sont licenciés de leur emploi, pour compter du 1er décembre 1947, les nommés Hoch Hared et Oman Ali, gardiens au centre d'estivage de l'Arta.